

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 28 septembre 2017

Le 28 septembre 2017, le Conseil municipal s'est réuni.

Présents : Mmes/MM. Nadia BEAUSSART, Cécile CANDESSOUSSENS, Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, Sylvie ENCARNAÇÃO, Céline HELVERT (arrivée à 21h), Philippe LACOSTE-LABRIT, Hervé LAFITTE (Maire), Thierry LAMARLERE, Alain MONLAU, Jérôme NARBARTE et David TOULOU.

Absents / excusés : Mmes/MM. Cyrille BOIRON (pouvoir donné à M. LAFITTE Hervé), Lydia FERKI Sébastien LAMOUREUX et Laurence SARRAT.

Secrétaire de séance : Mme Nadia BEAUSSART

* * *

➤ Validation Compte rendu du Conseil Municipal du 20 juin 2017

Validé à l'unanimité

➤ Délibération 2017-14 : Adhésion de la commune de DENGUIN et des communes du SIVU du Val de l'Ousse (Aussevielle, Siros, Poey de Lescar) services assainissement collectif et non collectif et modification des statuts.

Monsieur le Maire donne explication (loi NOTRE) du regroupement et de la nécessité de ces adhésions.

Monsieur le Maire met au vote.

Adoptée à l'unanimité : 11 voix pour

➤ Délibération 2017-15 : Acquisition et échange de parcelles.

Monsieur le Maire montre le plan. Il explique qu'il est nécessaire pour le développement de la commune d'échanger les parcelles B778 et B 539 contre la B750 (chemin du Carrerot) appartenant à la commune afin d'avoir une réserve foncière constructible et agricole étoffée à proximité du centre bourg.
Parcelle B539 (8 894 m² terrain agricole), Parcelle B788 (9 518 m² terrain constructible)
Parcelle B750 (8 253 m² terrain constructible)

Echange de la parcelle B750 appartenant à la commune contre les parcelles B778 et B539, moyennant une soulte de 42 000 €, que les frais d'actes administratifs seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire met au vote.

Adoptée à l'unanimité : 11 voix pour

➤ Délibération 2017-16 : Décision modificative n° 2 au budget primitif 2017

Monsieur le Maire donne explication de la décision modificative concernant :

- la société Buso
- la société ASLOR
- le FPIC (fond de péréquation) (montant budgété 3 159€ -> montant notifié par la CCLO : 6 530€)

Montant total : 5 430,23 € qui sera pris sur le compte 61558 « autres biens mobiliers » où sont inscrits (lors de l'élaboration du budget primitif) les réserves budgétaires suffisantes

Monsieur le Maire lit la délibération et met au vote.

Adoptée à l'unanimité : 11 voix pour

➤ Information enfouissement des réseaux quartier Lartigau et impasse des Acacias

Monsieur le Maire donne explication (travaux communs aux trois communes Serres Sainte Marie / Casteide-Cami / Cescau) pour l'enfouissement de la basse tension du télécom et de l'éclairage public sur une partie de la VC Lartigau et l'Impasse des Acacias.

Premier chiffrage pour la BT de la SPIE

Ces enfouissements (s'ils sont validés) interviendront après les travaux d'eau potable (châteaux d'eau Serres Sainte Marie / Cescau / centre bourg)

➤ Questions diverses :

- PVR Sarramagna : rencontre avec M. COLL qui s'est engagé à signer la convention
- Chemin piétonnier : début des travaux le 16 octobre
- Cérémonie du 11 novembre (prévue le 10/11 à 19h)
- Devis comparatif MAIF / GROUPAMA : après négociation GROUPAMA a formulé une nouvelle proposition s'alignant sur celle de la MAIF, permettant à la commune une économie de 2000€ / an
- Chiffrage vestiaire salle polyvalente : le MO continue la consultation des entreprises
- Travaux sur la MAP
- Commission communication-vie associative : mardi 3 octobre à 20h
- Présentation de la proposition commerciale de la société Diamento pour l'installation d'un distributeur à pains. A suivre.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30 *
